

Centre de Gestion de l'Orne

Tarifs 2022

PRESTATIONS	DETAIL SERVICE	TARIFS 2022												
Service Intérim Territorial	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Agents contractuels : Frais de gestion appliqué sur le traitement brut et les charges patronales de : ➤ Frais minimum pour une mission 	<p>6 %</p> <p>15,24 €</p>												
Réalisation des paies à façon	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Cotisation annuelle (comprenant la mise en place, les frais liés à la maintenance de nos outils informatiques et à la nécessaire adaptation aux textes en vigueur) ➤ Par bulletin incluant les opérations de transferts comptables et la DSN <table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; margin-top: 10px;"> <thead> <tr> <th>Nombre d'agents</th> <th>Cotisation annuelle</th> <th>Prix par bulletin de paie</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>De 1 à 10</td> <td>200.00 euros</td> <td>7.00 euros</td> </tr> <tr> <td>De 11 à 49</td> <td>250.00 euros</td> <td>7.50 euros</td> </tr> <tr> <td>Plus de 50</td> <td>300.00 euros</td> <td>8.00 euros</td> </tr> </tbody> </table>	Nombre d'agents	Cotisation annuelle	Prix par bulletin de paie	De 1 à 10	200.00 euros	7.00 euros	De 11 à 49	250.00 euros	7.50 euros	Plus de 50	300.00 euros	8.00 euros	Voir tableau ci-contre
Nombre d'agents	Cotisation annuelle	Prix par bulletin de paie												
De 1 à 10	200.00 euros	7.00 euros												
De 11 à 49	250.00 euros	7.50 euros												
Plus de 50	300.00 euros	8.00 euros												
Audit des paies	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Vérification des paies d'une collectivité et rapport 	Inclus dans cotisation additionnelle de 0,5 %												
Urgence paie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Réalisation ponctuelle des paies en collectivité (déplacement inclus) 	50 € de l'heure												
Tutorat – appui technique – assistance administrative	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Expertise sur des dossiers complexes ➤ Appui technique, tutorat administratif, assistance administrative 	<p>150 € /½ journée</p> <p>87,50 € /½ journée</p>												
Aide au recrutement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Définition du poste et du profil du candidat ➤ Rédaction d'une annonce et choix du support média ➤ Élaboration de tests ou épreuves de sélection ➤ Réception des candidatures ➤ Analyse des candidatures – tri et synthèse ➤ Validation avec l'autorité territoriale ➤ Synthèse des résultats ➤ Animation des entretiens ➤ Aide à la prise de fonctions 	Inclus dans cotisation additionnelle de 0,5 %												
Accompagnement au recrutement des cadres	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Accompagnement au recrutement des cadres et cadres intérimaires par l'utilisation et l'analyse de tests psychologiques 	250 € par candidature examinée												
Secrétariat CdR et CM	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Convention avec la Région Normandie 	100 € par dossier												
Service hygiène et sécurité	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Mission d'inspection ➤ Autres missions détachables de la mission d'information et de conseil 	<p>350 € par journée indivisible</p> <p>250 € / jour ou 125 € / ½ journée</p>												

Réalisation du Document Unique	➤ Établissement d'un devis	Sur devis sur la base de 160 € par jour
Assurance des risques statutaires	➤ Gestion des dossiers, conseils, relations avec l'assureur, etc.	0,25%
Assistance à l'archivage	➤ Par journée d'intervention de 7 heures. Comprend : salaire brut + charges salariales + frais de gestion + frais de déplacements	33 € de l'heure
Référent déontologue	➤ Collectivités et établissements non affiliés (inclus dans la cotisation pour les affiliés)	2 800 € par an
Location de salles	➤ Par salle hors matériel audio et vidéo.	75 € / jour
RGPD	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Temps d'information de la personne en charge du dossier au sein de la collectivité, et du responsable de traitement s'il le souhaite. ➤ Mise à disposition auprès de la collectivité d'un tableur excel permettant la saisie des traitements de données à caractère personnel ➤ Restitution au DPD du CDG 61 du tableur pour bilan ➤ Échanges ➤ Constitution du registre de traitement des données par le DPD du CDG 61 et remise à la collectivité. ➤ Suivi des mises à jour et appui en cas de demande d'exercice des droits d'accès, rectification... 	<p>220 € par journée pour la réalisation du registre</p> <p>150 € par an pour la mission de DPD</p>
Signalement harcèlement	➤ Adhésion gratuite, facturation uniquement en cas de signalement suivi	335 € par signalement suivi

Cotisations 2022

COTISATIONS	Taux de cotisation 2021	Taux de cotisation 2022
➤ obligatoire toutes collectivités affiliées (max 0,8 %)	0,8 %	0,8 %
➤ additionnelle toutes collectivités affiliées	0,5 %	0,5 %
➤ collectivités affiliées (médecine)	0,4 % de la masse salariale	0,4 % de la masse salariale